

— Plan cancer 2014-2019



GUÉRIR ET PRÉVENIR LES CANCERS :
DONNONS LES MÊMES CHANCES
À TOUS, PARTOUT EN FRANCE

Le parcours de soins en cancérologie : apports des Plans cancer et perspectives

8e Rencontres patients de l'association A.R.Tu.R.
3 avril 2014

- **La réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)** : rassemble au moins trois médecins de spécialités différentes (spécialiste d'organe, chirurgien, oncologue médical, radiothérapeute, pathologiste...) qui établissent une proposition de traitements pour chaque patient, sur la base des recommandations de bonne pratique.
- **Dispositif d'annonce du diagnostic de cancer** :
 - Temps médical : le médecin explique au patient les caractéristiques de sa maladie, la proposition de traitements, les bénéfices attendus et les effets secondaires possibles.
 - Temps soignant : permet de revenir sur les informations données par le médecin, de poser d'autres questions. Le soignant évalue également les besoins en soins et soutiens complémentaires (sur le plan social ou psychologique par exemple) du patient et l'oriente si besoin vers les professionnels concernés.
- **Programme personnalisé de soins (PPS)** : remis au patient, il concrétise la proposition de traitement. Il comporte les dates des différents traitements, leur durée, ainsi que les coordonnées des différents membres de l'équipe soignante. Il peut évoluer au fur et à mesure de la prise en charge en fonction de l'état de santé du patient.

Expérimentation d'un parcours personnalisé pendant et après le cancer

- Personnalisation du parcours de soins, avec remise du PPS et intervention d'un infirmier coordonnateur, interlocuteur privilégié du patient, chargé de faciliter la coordination du parcours et l'interface ville-hôpital.
- Détection précoce des besoins sociaux et accompagnement social si nécessaire.
- Mise en place du programme personnalisé de l'après-cancer (PPAC), intégrant le médecin traitant dans le cadre de la surveillance médicale partagée.
- 35 projets pilotes financés et évalués, incluant 9 200 patients atteints de tous types de cancer.
- Premier bilan : un dispositif perçu positivement par les patients et les professionnels. Mais il reste difficile d'intégrer les professionnels de premier recours (dont le médecin généraliste).

Les principes qui ont présidé à la construction du Plan :

- Répondre aux attentes et aux besoins des malades et de leurs proches
- Réaffirmer la vision intégrée de la lutte contre les cancers associant recherche, prévention, soins et accompagnement
- Mettre l'accent sur la prévention pour atteindre un objectif ambitieux de réduction de l'incidence des cancers
- Veiller à traiter l'ensemble des situations individuelles et spécifiques, en personnalisant les prises en charge quel que soit le parcours de la personne
- Réduire les inégalités et les pertes de chance, en garantissant un égal accès à la prévention et à l'innovation et une qualité des soins optimale pour tous
- Éviter les ruptures provoquées par la maladie et veiller à atténuer les conséquences économiques et sociales pour les personnes atteintes et leurs proches
- Gagner en efficience à travers les organisations et les modes de financement

Le Plan répond à des objectifs de santé compréhensibles pour le grand public :

- 1. Guérir plus de personnes malades**, en favorisant des diagnostics précoces et en garantissant l'accès de tous à une médecine de qualité et aux innovations.
- 2. Préserver la continuité et la qualité de vie**, en proposant une prise en charge globale de la personne pendant et après la maladie, tenant compte de l'ensemble de ses besoins
- 3. Investir dans la prévention et la recherche** pour réduire le nombre de nouveaux cas de cancer et préparer les progrès à venir
- 4. À ces ambitions s'ajoute la volonté d'optimiser le pilotage et les organisations de la lutte contre les cancers** pour une meilleure efficacité, en y associant pleinement les personnes malades et les usagers du système de santé.

Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de santé et de l'Agenda stratégique pour la recherche.

Le Plan est décliné en **17 objectifs opérationnels**.

Objectif 7 : Assurer des prises en charge globales et personnalisées (1/2)

- **Fluidifier et adapter les parcours** : créer les conditions pour passer du parcours de soins au parcours de santé, en prenant en compte l'ensemble des besoins de la personne et de ses proches :
 - Faire démarrer le parcours dès le diagnostic de cancer et réduire les délais de prise en charge.
 - Adapter le dispositif d'annonce et les programmes personnalisés de soin et de l'après cancer, en particulier aux évolutions thérapeutiques.
 - Formaliser un temps à la fin des traitements actifs pour que l'équipe hospitalière « passe le relais » au médecin traitant et aux professionnels de premier recours.
 - Structurer une organisation territoriale mobilisant les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, sous la responsabilité des ARS (réseaux de santé, HAD, ...)
- **Améliorer la qualité de vie par l'accès aux soins de support** pour les patients et leurs proches/ aidants :
 - Assurer une orientation adéquate vers les soins de support : soutien psychologique, douleur, soins palliatifs, suivi social... Discussion en RCP.
 - Garantir la qualité des soins de support par des référentiels nationaux
 - Faciliter l'accessibilité financière (consultations de psychologues...)

Objectif 7 : Assurer des prises en charge globales et personnalisées (2/2)

- **Faciliter la vie à domicile et offrir des solutions d'hébergement adaptées :**
 - Améliorer l'accès aux aides à domicile : évaluation des besoins et des financements
 - Mieux prendre en compte les besoins des proches aidants : identification par les professionnels, réponse aux besoins de répit.
 - Développer des solutions d'hébergements à proximité des lieux de soin (DOM...)
 - Elargir l'offre d'alternatives à l'hospitalisation pour les plus démunis (lits halte santé...)
- **Permettre à chacun d'être acteur de sa prise en charge :**
 - Rendre accessible aux malades une information adaptées
 - Promouvoir le développement de l'éducation thérapeutique
 - Soutenir les initiatives de « patients ressources » dans l'accompagnement des malades et dans la formation des professionnels de santé.
 - Améliorer l'information des patients sur les essais cliniques en cancérologie

Objectif 8 : Réduire les risques de séquelles et de second cancer

- **Eviter les pertes de chance dans la vie après un cancer :**
 - Assurer l'accès à la préservation de la fertilité, par une information systématique dès la phase d'annonce et par une organisation adaptée.
 - Systématiser le suivi à long terme des enfants et adolescents.
 - Améliorer la prise en compte des séquelles physiques des traitements : cohortes, enquêtes, sensibilisation des professionnels et des patients, recherche clinique.
- **Aider les personnes touchées à rester mobilisées pour la prévention après un premier cancer :**
 - Systématiser l'accompagnement au sevrage tabagique en l'intégrant à la prise en charge des cancers et tripler le forfait de sevrage pour les patients.
 - Mieux prendre en considération la consommation d'alcool des patients atteints de cancer ; promouvoir l'activité physique et les comportements nutritionnels adaptés

Objectif 9 : Diminuer l'impact du cancer sur la vie personnelle

- **Permettre la poursuite de la scolarité et des études** : activer les aménagements pour le maintien de la scolarité ; étendre la gratuite du CNED au-delà de 16 ans ; sécuriser le parcours des étudiants.
- **Accorder une priorité au maintien et au retour dans l'emploi** : élargir les droits à l'aménagement du temps et du poste de travail ; sécuriser les parcours notamment par la formation professionnelle ; organiser des assises nationales sur l'emploi des personnes courant un risque de désinsertion professionnelle en raison de leur état de santé.
- **Atténuer les conséquences économiques du cancer pour les personnes** :
 - Assouplir les règles d'attribution des indemnités journalières et pensions d'invalidité.
 - Atténuer les surcoûts liés à l'accompagnement d'un enfant malade : information des familles sur les droits ; simplifier les procédures aux aides accessibles via les MDPH
 - Assurer un égal accès à la reconstruction mammaire après un cancer ; réduire les restes à charge pour les prothèses externes (capillaires et mammaires) ; mobiliser l'observatoire des pratiques tarifaires pour l'analyse des dépassements d'honoraires
- **Améliorer l'accès aux assurances et à l'emprunt** : conforter un « droit à l'oubli » ; harmoniser les questionnaires de santé dans le cadre de la convention AERAS .

Des actions à destination des professionnels de santé, pour favoriser la mise en place de parcours personnalisés pour les patients :

- Améliorer la coordination ville-hôpital et les échanges d'informations entre professionnels, en s'appuyant sur la généralisation du DCC. (Objectif 2)
- Sécuriser l'utilisation des chimiothérapies orales, en définissant notamment les bonnes pratiques pour les professionnels en ville et à l'hôpital. (Objectif 3)
- Inciter à la fluidité des parcours par des mécanismes financiers innovants: nouveaux modes de tarification « au parcours » pour l'hôpital et les professionnels libéraux à expérimenter, en cohérence avec la Stratégie nationale de santé. (Objectif 17)

— Plan cancer 2014-2019



GUÉRIR ET PRÉVENIR LES CANCERS :
DONNONS LES MÊMES CHANCES
À TOUS, PARTOUT EN FRANCE

Merci de votre attention

Le Plan cancer est disponible sur www.e-cancer.fr

